
Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

**Trente-troisième session
Genève, 16 – 20 mars 2015**

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT
adopté par le comité

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

1. M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a ouvert la trente-troisième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) et a souhaité la bienvenue aux participants.
2. M. Marcus Höpperger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS

3. M. Adil El Maliki (Maroc) a été élu président. M. Imre Gonda (Hongrie) et Mme Günseli Güven (Turquie) ont été élus vice-présidents du comité.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour (document SCT/33/1 Prov.2).

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DE LA TRENTE-DEUXIÈME SESSION

5. Le SCT a adopté le projet de rapport de la trente-deuxième session (document SCT/32/6 Prov.).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

6. Le président a noté que les délégations avaient mené des discussions utiles sur la proposition présentée par le groupe des pays africains à la trente-deuxième session du SCT. Il a indiqué en conclusion que, dans l'ensemble, la situation demeurait inchangée et que le Traité sur le droit des dessins et modèles (DLT) serait examiné lors des prochaines sessions de l'Assemblée générale et du SCT.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES

7. Un échange de vues a eu lieu sur la proposition révisée de la délégation de la Jamaïque.
8. Le président a noté que le SCT reviendrait sur cette proposition à sa prochaine session. En outre, il a prié le Secrétariat de réviser le document SCT/30/4 de sorte qu'il comporte davantage d'informations détaillées sur les pratiques des offices de propriété intellectuelle dans le domaine de la protection des noms de pays, pour examen à la prochaine session du SCT.
9. Le SCT a examiné le document SCT/33/4 Rev. et le Secrétariat a été prié de tenir les États membres informés de l'évolution future du système des noms de domaine.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

10. Un échange de vues a eu lieu sur les propositions figurant dans les documents SCT/31/7 et SCT/31/8 Rev.3.
11. Le président a noté qu'à sa prochaine session, le SCT reviendrait sur les deux propositions.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

12. Le SCT a approuvé le résumé présenté par le président qui fait l'objet du présent document.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

13. Le président a prononcé la clôture de la session le 19 mars 2015.

[Fin du document]